NOTICE ADDITIONNELLE

SUR LES RÉSULTATS

DES

TRAVAUX AGRONOMIQUES

DE

M. CHAMBRELENT.

PARIS,
GAUTHIER-VILLARS ET FILS, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, DU BUREAU DES LONGITUDES,
Quai des Grands-Augustins, 55.

—
1890

NOTICE ADDITIONNELLE

SUR LES RÉSULTATS

DES

TRAVAUX AGRONOMIQUES

DE

M. CHAMBRELENT.

Nous avons exposé dans nos précédents Mémoires les travaux agronomiques que nous poursuivons depuis plus de cinquante ans et les résultats de ces travaux.

Nous ne voulons pas les reproduire ici. Nous venons seulement les résumer, en précisant les principes théoriques et pratiques qui nous ont mené aux résultats de plus en plus satisfaisants obtenus, et ont assuré en même temps, au point de vue de l'intérêt général, l'exploitation fructueuse des produits créés.

C'est là la véritable science de l'Économie rurale, et nous allons montrer par quelques faits saillants, d'une part, l'importance qu'elle a pour la prospérité agricole de la France et, d'autre part, à quels insuccès on arrive toujours en s'écartant des principes qui en sont la base.

Les études et les expériences pratiques qui nous ont amené au but atteint dans les Landes ont été définis par notre grand maître Gasparin dans son Ouvrage sur l'Agriculture :

« L'agriculteur, écrit-il, doit toujours suivre cette voie de l'expérience et de la pratique, éclairée par les lumières des autres branches des sciences humaines. »

Boussingault commence son grand livre de l'Économie rurale par ces mots :

« La science agricole repose sur l'observation des faits recueillis dans la pratique. »

Parlant de cet enseignement agricole qu'il a professé lui-même avec tant d'éclat, il ajoute : « enseignement utile sans doute, mais qui ne donne pas cependant l'instruction pratique qu'on ne saurait puiser ailleurs que dans les champs, en faisant un long apprentissage dans une exploitation rurale ».

Dans le Mémoire que nous avons présenté, en 1888, à l'Académie des Sciences, sur les irrigations agricoles déjà faites en France et sur l'énorme augmentation de produits fourragers qui en était résulté, nous avons fait observer que ces grands rendements pouvaient être plus que triplés par l'emploi d'une partie des eaux qu'on pourrait encore utiliser au lieu de les laisser aller se perdre inutilement à la mer ou créer des marais incultes et insalubres.

En signalant ces augmentations de produits réalisées et celles à réaliser encore, nous disions d'ailleurs en tête de notre Mémoire :

« Ce n'est pas par des millions ou des centaines de millions, c'est par plusieurs milliards qu'il faut compter l'augmentation de rendement à obtenir du sol agricole de la France s'il était cultivé comme il doit l'être. »

Nos appréciations n'ont été contestées par personne; elles ont été au contraire absolument confirmées par les agriculteurs pratiques qui cultivent le sol par eux-mêmes, en suivant la méthode scientifique et pratique indiquée par Boussingault.

Le Tableau comparatif de l'état de l'agriculture en France, avant 1789 et à l'époque actuelle, demandé en 1888 par le Ministre de l'Agriculture à tous les préfets, à propos de l'Exposition universelle, vient encore à l'appui de nos appréciations, en montrant quels résultats considérables avaient été réalisés à cet égard, dans les Landes de Gascogne, dans ces cinquante dernières années, tandis qu'aucun progrès important n'était signalé sur une grande partie du territoire de la France.

En ce qui concerne les Landes, où les difficultés étaient les plus grandes et où cependant les résultats les plus considérables ont été obtenus, nous nous sommes trouvé en présence d'un pays où tous les efforts qui avaient

été faits jusque-là s'étaient trouvés impuissants et n'avaient amené que des désastres.

Le mal provenait principalement de ce que tout avait été fait sans étude d'aucune sorte, ni théorique, ni pratique; les hommes les plus capables qui avaient voulu faire des exploitations agricoles sans examiner le terrain avaient commis les erreurs les plus graves.

Par une analyse précise de la composition chimique des terrains, composition absolument méconnue jusque-là, par une étude de plusieurs années du climat et de la topographie du pays, par des expériences répétées en grand sur le terrain lui-même, et enfin par la constatation de certaines propriétés du sol qui n'avaient même pas été soupçonnées jusque-là, nous sommes parvenu à obtenir de la contrée stérile une végétation supérieure à celle de la plus grande partie du territoire de la France.

Nous n'avons pas eu seulement à constater les faits révélés par dix années d'études sur toute la vaste étendue de terrain à mettre en culture, nous avons eu à combattre les plus vives oppositions, les découragements résultant des échecs du passé, des incrédulités obstinées, tous obstacles qui nous auraient absolument arrêté, si nous ne nous étions pas décidé à marcher seul avec nos ressources privées.

C'est à la suite des résultats obtenus après 18 ans d'efforts personnels continus, qu'un jury de savants parmi lesquels se trouvaient nos grands maîtres : Milne Edwards, Geoffroy Saint-Hilaire et Brongniart, fit constater par une enquête sévère et complète la valeur de ces résultats et examina par lui-même les études théoriques qui nous avaient mené aux cultures pratiques exécutées par nous-même.

C'est à la suite de cette enquête et de cet examen que le Jury fit lui-même, qu'il constata que les résultats obtenus constituaient la solution d'un problème d'intérêt national et, appréciant d'une manière générale la méthode suivie par nous, il déclara qu'elle avait rendu un service extraordinaire à la science agricole.

Nous n'avons pas à rappeler aujourd'hui combien les appréciations de ce jury de savants, qui datent de plus de 35 ans, ont été justifiées dans la suite.

Depuis les premiers travaux agricoles exécutés en 1850, après les longues études faites, le pays si stérile et si pauvre est devenu de plus en plus fertile et prospère. Ses produits ont été abondamment exportés dans toutes les parties du monde et une enquête médicale a constaté que sa salubrité égalait celle des pays *les plus favorisés*.

Les bois des Landes ont été envoyés en Amérique, au Brésil, à Panama, à Buenos-Ayres, en Tunisie, etc. Elles avaient fourni l'année dernière, à la Ville de Paris, 37000^{mq} de pavés supérieurs pour ses principales voies ; elles en ont fourni plus de 48000^{mq} en 1890, et cette surface pourra aller chaque année en augmentant.

Dernièrement encore les Landes envoyaient à Angola, au Congo, 300000 traverses pour la construction des chemins de fer portugais.

En ce moment même des envois considérables de bois des Landes se font en Sicile pour les besoins de la contrée. Ces bois, préférables à ceux de la Calabre, n'y reviennent pas à un prix plus élevé, par suite de la grande rapidité de végétation des bois des Landes, permettant de les livrer à des prix moins élevés qui compensent les frais de transport.

Notre ancien et vénéré Président de la Société nationale d'Agriculture de France, l'illustre Chevreul, résumait ces résultats en disant que les nations étrangères étaient aujourd'hui tributaires de la contrée jadis la plus stérile du territoire français.

Et il n'est pas à craindre que ces exploitations si étendues s'arrêtent dans l'avenir. Les forêts des Landes se resèment d'elles-mêmes et, par un aménagement régulier de 30 ans, elles peuvent assurer à la contrée une production annuelle de 3 millions de tonnes, avec des débouchés qui ne peuvent que se développer de plus en plus.

On peut juger combien une telle abondance de produits, régulièrement obtenue chaque année, doit assurer la prospérité et le bien-être dont le pays jouit aujourd'hui au milieu de la crise agricole qui l'environne de toute part.

Au surplus, pour donner une idée des conséquences de cette prospérité, nous produisons ci-contre un Tableau du mouvement de la population, d'après les chiffres donnés par l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*, de l'année 1864, date du dernier recensement fait à cette époque dans les Landes, jusqu'à l'année 1885, la dernière relevée.

Le recensement fait en 1864 avait établi, ainsi que cela a été déjà publié, que le nombre des décès avait été en 1864 de 44 pour 100 moindre que celui des naissances, tandis qu'il n'était en 1855 que de 14 pour 100.

Les chiffres du Tableau produit aujourd'hui établissent combien cet excédent des naissances s'est maintenu jusqu'à présent et, ce qui est surtout très frappant, combien il a été toujours supérieur à celui de la moyenne constatée pour la France entière.

TABLEAU DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS

SUR TOUTE LA SURFACE DE LA FRANCE ET DANS LES LANDES DE GASCOGNE DE 1864 A 1885.

ANNEE.	TOTAL des naissances.	MORT-NÉS.	TOTAL des décès	POPULATION. Accroissement (excès des naissances sur les décès.)	POPULATION. Diminution (excès des décès sur les naissances)	NOMBRES des naissances pour 100 décès pour toute la France.	NOMBRES des naissances pour 100 décès pour les communes des Landes.	OBSERVATIONS.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1864......	1005880	46641	860330	145550	»	117	144	La moyenne de la colonne 7 est de 100 et celle de la colonne 8 de 139,20.
1865......	1005773	46953	921887	83866	»	109	143	
1866......	1006246	47702	884573	121675	»	114	156	
1867......	1007755	46573	866887	140868	»	116	156	
1868......	984140	46290	922038	62102	»	107	147	
1869......	998727	47033	914340	84387	»	109	152	Les chiffres de la colonne 8 ont été établis d'après les relevés faits sur les registres d'état civil des communes des Landes
1870......	943715	45169	1046909	»	103194	90	103	
1871......	826121	40315	1271010	»	444889	65	81	
1872......	966000	43967	793064	172936	»	122	144	
1873......	946364	44487	844588	101776	»	111	139	
1874......	954652	44613	781709	172943	»	121	140	
1875......	950975	43834	845062	105913	»	113	133	
1876......	966682	44680	834074	132608	»	116	146	
1877......	944576	43387	801956	142620	»	118	144	
1878......	937317	43273	839176	98141	»	112	153	
1879......	936529	43875	839882	96647	»	112	142	
1880......	920177	41737	858337	61840	»	107	132	
1881......	937057	43841	828828	108229	»	113	146	
1882......	935566	44352	838539	97027	»	110	138	
1883......	937944	43747	841101	96843	»	112	122	
1884......	937758	45286	858784	78974	»	109	142	
1885......	924558	43958	836897	87661	»	110	145	

Les colonnes 2 et 4 du Tableau donnent le total par année des naissances et des décès sur toute la surface de la France relevé sur l'*Annuaire du Bureau des Longitudes ;*

Les colonnes 5 et 6, la différence entre les naissances et les décès, et les colonnes 7 et 8 le nombre des naissances pour 100 décès, dans tout le pays, et la même proportion dans la contrée des Landes seulement.

Il résulte de la comparaison des chiffres de ces deux dernières colonnes qu'en 1864, lorsque l'excédent des naissances sur les décès était de 44 pour 100 pour les Landes, ce même excédent n'était pour l'ensemble de la France que de 17 pour 100.

En 1865, ce même excédent est de 43 pour 100 pour les Landes, tandis qu'il n'est que de 9 pour 100 pour la France entière.

Cette même proportion se maintient, à de faibles variations près, jusqu'à l'année 1885.

La moyenne de la colonne 7 est de 110, celle de la colonne 8 est de 139,20, soit un excédent moyen de 10 pour 100 pour toute la France et 39,20 pour les communes landaises.

En produisant ces chiffres, qui établissent d'une manière si remarquable combien la prospérité et le bien-être des Landes sont supérieurs à ceux de la moyenne de la France, qu'on nous permette de signaler un détail qui frappe tous ceux qui viennent dans le pays et qui est une des causes qui contribuent en partie à ce bien-être des habitants.

Il faut avoir parcouru quelques-unes des contrées pauvres et dénudées de la France, où le bois manque, pour se faire une idée des privations qui en résultent pour l'habitant, et des avantages que l'abondance de ces bois dans les Landes donne à la population qui en jouit gratuitement, et, on peut dire, à discrétion. Le foyer de l'homme des champs toujours alimenté d'un bon feu préserve sa demeure de l'humidité, la rend aussi saine que confortable, lui permet de réchauffer ses membres fatigués au retour du travail, de sécher ses vêtements, d'assurer la bonne et saine cuisson de ses aliments et enfin, au point de vue moral, de maintenir le soir la famille unie et contente autour d'un feu qui l'égaye et la repose.

Dans les marais de la Camargue, jadis si incultes et si malsains, où se développent aujourd'hui des progrès agricoles dont nous dirons un mot plus loin, nous avons signalé la plantation d'arbres forestiers, dans une partie des terrains conquis sur les eaux, comme une des opérations les plus utiles au pays et qui doit le plus contribuer au bien-être des habitants.

Quelle a été l'augmentation de population domiciliée qu'a amenée cette augmentation considérable des naissances si régulièrement établie aujourd'hui dans les Landes?

Il est fait au Ministère de l'Intérieur tous les cinq ans, depuis 1846, un relevé de la population de la France.

Il a été pris sur ce relevé les chiffres qui correspondent aux communes des Landes.

On sait combien la population des campagnes diminue chaque année, surtout en raison de l'émigration et de l'appel des populations dans les grands centres.

D'après les statistiques officielles cette diminution a été la suivante, de 1846 à 1886 :

En 1846, la population rurale était de 75,6 pour 100 de la population totale de la France.

En 1886, elle n'était plus que de 64 pour 100, soit une diminution de 11,6 pour 100.

Ces chiffres nous ont été donnés par M. Levasseur, notre éminent statisticien.

Pour la population des Landes, nous avons, au contraire, une augmentation qui n'est pas tout à fait en rapport avec l'augmentation si considérable des naissances, mais qui est encore assez élevée d'après les chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur.

Il résulte en effet de ces chiffres (1) que la population des communes landaises en 1846 était de. . . . . 145586 habitants.

Elle est en 1886 de. . . . . 166677 »

Différence . . . . 21091 »

soit une augmentation de 14,40 pour 100.

Si l'on remarque que la ville de Bordeaux, voisine des Landes, a vu sa population s'accroître de 77832 habitants, provenant en grande partie de l'émigration des habitants des campagnes du département et du département des Landes; et que, d'un autre côté, l'exploitation forestière des landes mises en valeur n'exige pas un grand nombre de bras pour des produits relativement considérables, cette augmentation de 14,40 pour 100 doit être reconnue déjà comme un grand résultat.

Si d'ailleurs on compare cette augmentation de 14,40 pour 100 avec la diminution de 11,60 pour 100 qui s'est produite en moyenne dans le reste de la France, cela donne une augmentation relative de 26 pour 100 du mouvement de la population rurale dans les Landes sur celui de la même population dans le reste de la France.

Cette augmentation de la population des Landes a permis d'ailleurs d'étendre peu à peu les cultures autres que la culture forestière et d'y développer principalement un bétail de plus en plus nombreux, facile à nourrir économiquement par le pacage de l'immense étendue de terrains qu'on peut leur donner.

Le produit de ce bétail, en lait et en viande, vient encore augmenter la

(1) *Voir* le Tableau n° 2 placé à la fin.

richesse du pays et donne en outre aux habitants le fumier nécessaire pour l'extension des cultures plus riches qui servent à leur alimentation.

C'est ainsi que ces cultures se développent graduellement, mais modérément, et enrichiront de plus en plus la contrée.

Après avoir exposé ces grands résultats d'une culture rationnelle de la terre qui augmente autant le rendement agricole du sol; qu'on nous permette de signaler aussi quelques-uns des mécomptes qui se produisent si souvent encore, quand on s'écarte des principes théoriques et pratiques que nous avons établis.

Lorsqu'en 1857 le projet de loi de mise en culture des Landes fut présenté au Corps législatif, plusieurs représentants des départements où se trouvaient encore des terres incultes demandèrent pourquoi une loi spéciale était présentée pour cette contrée seule, tandis qu'on ne le faisait pas pour d'autres parties du sol de la France, qui, elles aussi, auraient besoin du concours du Gouvernement pour sortir de l'état de stérilité dans lequel elles se trouvaient.

Il leur fut répondu, par la Commission chargée de l'examen de la loi, qui l'avait étudiée avec un soin des plus consciencieux : « qu'une des considé» rations qui justifiaient le plus le projet de loi, c'est que, de tous les pays » incultes du territoire, aucun n'avait été étudié avec autant de soin; nulle » part les moyens d'action n'ont été plus expérimentés », dit le rapporteur.

« La Commission, ajoute le rapport, s'est entourée à cet égard de tous » les documents et de tous les renseignements qui pouvaient éclairer la » question, et son examen a été d'autant plus scrupuleux qu'elle ne comp» tait dans son sein aucun des représentants des localités intéressées. »

Ces études reconnues si utiles, ces moyens d'action si bien expérimentés ont été développés en détail dans notre livre sur l'assainissement et la mise en culture de la contrée et nous ne voulons pas y revenir.

Mais nous voulons montrer par un fait en quelque sorte officiel quelle fut, dans la suite, l'importance de ces études et les nouveaux insuccès, heureusement partiels, qu'amena la non-application du résultat de ces études.

En 1858, pendant que toutes les communes ensemençaient leurs terrains aux mois de mars et d'avril, conformément aux principes établis par nos études, et voyaient déjà les jeunes semis sortir vigoureusement de terre; pendant que tous les propriétaires suivaient leur exemple et obtenaient le même succès, des ensemencements semblables furent entrepris sur une vaste étendue de lande, de 6000 hectares, située au milieu de la contrée; mais, contrairement aux indications données, ces ensemence-

ments furent faits au mois de *juillet*, en suivant les errements anciens qui avaient produit tant de désastres.

La solution du problème, signalée par le jury de 1855, consistait à mettre en état d'être semé en mars et avril un sol où jusque-là on ne pouvait semer qu'en juillet, à un moment où le soleil détruisait la plante sur un sable brûlant et desséché.

« La plante mourait en juillet, pour n'avoir pu naître en avril », disions-nous dans notre Mémoire de 1855.

Boussingault résumait ainsi cette solution du problème : on a donné aux Landes la végétation du printemps qui jusque-là n'y existait pas et sans laquelle aucune culture n'était possible.

Ces semis faits en juillet furent étendus sur une surface de 600 hectares, en employant divers modes d'ensemencement. Quel en fut le résultat? Le Directeur du domaine le déclare lui-même dans un rapport inséré au *Journal officiel* du 11 octobre 1859 : « Nous devons avouer, dit-il, que ces semis ont mal réussi; mais cet insuccès ne provient pas des modes d'ensemencement employés : il tient à ce qu'ils ont été faits en juin et juillet, c'est-à-dire en saison définitivement défavorable; nous les avons renouvelés cette année en mars et avril et le résultat se montre déjà bien meilleur. »

Plus tard, en 1867, alors que les landes communales et celles de presque tous les propriétaires étaient couvertes de jeunes forêts qui envoyaient déjà des bois aux mines de l'Angleterre; après que le Conseil général du département eut officiellement constaté les résultats obtenus, deux grands propriétaires, s'écartant entièrement des études précédemment faites, entreprenaient, contrairement à nos indications, sur une étendue de 100 hectares, des cultures tout à fait en dehors des propriétés du sol.

Au bout de 10 ans, leur bilan officiellement relevé sur le livre de la propriété par le jury du concours régional de 1867 fut le suivant :

Les dépenses du premier établissement, défoncement du sol, amendement, dépenses diverses, avaient été de. . . . . 232111^{fr},50
soit 2321^{fr} par hectare.

Les dépenses d'exploitation des 10 premières années avaient été de. . . . . 492802^{fr},60
en sus des dépenses de premier établissement.

Les recettes avaient été. . . . . 92580^{fr},40

Déficit d'exploitation en 10 ans. . . . . 400220^{fr},20

pour 100 hectares, soit 400^{fr} par hectare et par an.

Ce sont des chiffres que nous n'oserions pas produire s'ils n'étaient pas officiellement constatés dans un rapport du jury existant au Ministère de l'Agriculture.

Un propriétaire voisin, esprit des plus distingués cependant, entreprenait également des cultures contraires aux indications des études faites dans ces mêmes sables et y dépensait des centaines de mille francs sans en retirer un seul produit rémunérateur. Cette dépense perdue était heureusement compensée pour lui plus tard par les produits nets de semis de pins et chênes faits sur le reste de sa propriété suivant la méthode rationnelle.

Ces semis lui avaient coûté 110fr, y compris le prix du sol, et le produit net lui fut payé plus tard 400fr, en lui laissant le terrain en toute propriété.

Et récemment encore de nouveaux capitalistes, sans la moindre connaissance des conditions végétatives d'un pays qui envoyait déjà cependant partout en abondance les produits de sa culture rationnelle, venaient entreprendre dans le pays, toujours au milieu des mêmes sables exclusivement siliceux, une vaste exploitation viticole sur une étendue de 500 hectares.

Les dépenses de toutes sortes faites pour la création du vignoble et des accessoires se sont élevées à plus de 1600000fr et, sans que la Société ait pu obtenir une récolte sérieuse de si grands sacrifices, le vignoble tout entier vient d'être livré à 250000fr.

Dans d'autres contrées encore, dans la Crau notamment, département des Bouches-du-Rhône, des entreprises agricoles ont été conçues sans études préalables. Une concession considérable, comportant une dépense de plusieurs millions, avec garantie d'intérêt de l'État, a été faite pour le colmatage de la contrée avec les eaux de la Durance.

L'opération a été depuis reconnue en quelque sorte impraticable et la loi de concession modifiée et ajournée en attendant que le concessionnaire ait pu trouver les moyens de substituer l'irrigation au colmatage.

A côté de ces terrains, une contrée bien autrement désolée, la Camargue, dont les marais, de beaucoup les plus incultes et les plus insalubres de France, ont été depuis 1866 l'objet d'études et de travaux préparatoires successifs qui se sont continués jusqu'à présent et qui donnent déjà des résultats satisfaisants, dus surtout à la marche méthodique des travaux et aux études préalables dont ils ont été précédés.

Deux chemins de fer sont aujourd'hui en cours d'exécution au milieu de ces anciens marais; les boues et immondices de Marseille y sont transportés à des prix très réduits et l'on peut considérer aujourd'hui la contrée comme acquise, pour l'avenir, par une culture raisonnée et fructueuse.

La fortune publique a toujours à souffrir des pertes éprouvées dans les opérations agricoles, surtout quand elles ont l'importance de celles que nous venons de citer.

Et, d'un autre côté, combien l'ensemble de la population a à gagner à cette augmentation de produits qui, comme nous l'avons dit, ajouteraient un rendement de plusieurs milliards aux produits actuels de son territoire agricole.

Qu'on se fasse une idée de ces produits de plusieurs milliards donnés en plus chaque année à la France et de l'augmentation qu'en éprouverait le budget de l'État, sans nouveaux impôts, sans nouveaux emprunts!

Et ce n'est pas là un chiffre qu'on puisse prétendre illusoire ou exagéré!

Comme nous l'avons dit, il n'a été contesté par personne lorsque nous l'avons affirmé dans notre Mémoire de 1888, et nous l'affirmons de nouveau aujourd'hui, en présentant à l'appui les grands résultats obtenus dans les Landes et partout où ont été faites des cultures rationnelles et bien étudiées.

Ajoutons enfin que ces richesses agricoles déjà obtenues et celles à obtenir encore le sont par le travail de la terre, celui qui enrichit et moralise le plus les populations éclairées et bien dirigées.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

DU MOUVEMENT DE LA POPULATION DANS LES LANDES DE GASCOGNE DE 1846 A 1886.

ARRONDISSEMENTS ET CANTONS.		DÉNOMBREMENT DE 1846.	1851.	1856.	1861.	1866.	1871.	1876.	1881.	1886.	OBSERVATIONS.
Département de la Gironde.											
Arrondissement de Bazas.	Canton de Captieux	3497	3414	3414	3394	3440	3241	3316	3268	3287	Ces chiffres ont été relevés par commune, sur les états du Ministère de l'Intérieur.
	» Grignols (commune de Lerm.)	912	820	825	880	943	820	796	828	797	
	» Saint-Symphorien	2073	2120	2200	2165	2469	2242	2289	2226	2292	
	» Villandraut	1225	1176	1130	1169	1188	1139	1107	1104	1063	
Arrondissement de Bordeaux.	Canton d'Audenge	6500	6492	6813	7353	7637	7659	8122	8888	9334	
	Canton de Belin	9739	9953	9761	9934	10288	9963	10033	9680	9758	
	» Blanquefort	5849	6152	6370	6704	7164	7422	7876	8528	8732	
	» Castelnau	10355	10663	10978	11078	11363	11731	12166	12447	12475	
	» La Brède	1609	1619	1747	1815	1806	1857	1838	1766	1810	
	» Pessac	775	802	890	862	903	922	927	971	996	
	» La Teste (commune du Teich)	1066	1110	1207	1222	1301	1284	1308	1314	1398	
Arrondissement de Lesparre.	Canton de Lesparre (Vendays-Naujac)	1824	1795	1907	1956	2773	2751	2768	2670	2679	
	» Saint-Laurent	5177	5387	5514	5707	5636	5392	5229	5101	5222	
	» Saint-Vivien	2869	2961	3110	3176	3322	3104	2690	2695	2898	
Totaux du département de la Gironde		53470	54464	55872	57415	60233	59529	60465	61486	62741	
Département des Landes											
Arrondissement de Dax.	Canton de Castets	7347	7859	8311	8630	9443	9316	9288	9064	8999	
	» Dax	6817	7091	7593	7799	8145	8069	8347	8460	8473	
	» Montforts	1840	1921	2000	1928	1962	1846	1848	1993	1970	
	» Peyrehorade	715	728	721	731	732	734	756	772	764	
	» Saint-Martin-de-Seignaux	1037	1069	1159	1228	1302	1207	1208	1218	1309	
	» Saint-Vincent-de-Tyrosse	3183	3293	3519	3498	3676	3594	3746	3701	3777	
	» Soustons	4939	5199	5486	5432	5708	5585	5646	5772	5853	
Arrondissement de Mont-de-Marsan.	Canton d'Arjuzanx	7534	7610	8244	8541	9177	9416	9906	9800	9645	
	Canton de Gabarret	4894	4883	5004	4900	4851	4544	4581	4561	4539	
	» Labrit	6004	6205	6443	6414	6768	6454	6689	6371	6452	
	» Mimizan	3375	3470	3853	3771	4165	4166	4054	3924	3962	
	» Mont-de-Marsan	2654	2750	2906	2853	2896	2970	2962	2934	2973	
	» Parentis	5626	5815	6144	6167	6573	6636	6704	6281	6464	
	» Pissos	6143	6361	6412	6452	6489	6154	6060	6057	5746	
	» Roquefort	8377	8373	8567	8268	8249	7832	7909	7833	7817	
	» Sabres	7413	7540	7723	8150	8694	8915	8607	8540	8762	
	» Sore	4460	4571	4656	4684	4751	4574	4525	4490	4450	
Arrondissement de Saint-Sever, canton de Tartas (Ouest)		9668	9710	10297	10693	11171	11402	11650	11723	11981	
Totaux du département des Landes		92116	94448	99038	100139	105752	103464	104486	103494	103936	
Reports du département de la Gironde		53470	54464	55872	57415	60233	59529	60465	61486	62741	
TOTAUX GÉNÉRAUX		145586	148912	154910	157554	165985	162993	164951	164980	166677	

16859. Paris. — Imprimerie Gauthier-Villars et fils, quai des Grands-Augustins, 55